



Séverine Six, ancienne étudiante en **Licence professionnelle LPC** à l'INSHEA, nous raconte son parcours professionnel du domaine bancaire à la Langue française parlée complétée.

Qu'est-ce qui a motivé votre projet d'étude à l'INSHEA ? Comment avez-vous eu connaissance de la licence professionnelle LPC ?

Mon parcours professionnel est très varié. J'ai commencé dans le domaine de la finance, que j'ai rapidement abandonné, car je ne m'y sentais pas utile.

Par la suite, je suis devenue aide-soignante. Après 6 ans d'expérience en traumatologie, soins de suite et en gériatrie, j'ai commencé à envisager une évolution dans ma manière de prendre en charge la personne en situation de handicap...

La grande question a été : comment ?



[1]Un évènement personnel m'a fait connaître le fond de dotation "[Un code pour LÉLA](#)" [2]. Cette association permet à des enfants sourds d'être scolarisés dans des écoles conventionnelles. Pour cela, ils bénéficient de la présence d'un codeur Langue française parlée complétée (LfPC). Cette description m'a intriguée et j'ai voulu en savoir plus. J'ai demandé à rencontrer les membres de l'association afin qu'ils m'expliquent en détail le rôle de ce codeur et la formation à suivre afin d'accéder à ce métier.

C'est de cette manière que j'ai pris connaissance de l'existence de cette profession et de cette formation. Cela répondait bien à mon aspiration d'évolution professionnelle. Je voulais travailler avec des enfants et je trouvais formidable l'idée d'être l'un des acteurs leur permettant de vivre une scolarité « normale », malgré leurs difficultés.

Quels sont pour vous les points forts de cette formation ?

Le point fort principal de cette formation... Ce sont les personnes qui la font vivre.

Madame Maunoury en premier lieu, suivie de Madame Laroche. Elles l'ont élaborée de telle manière

que cette année de licence, incroyablement difficile et exigeante, soit la plus complète possible. Lorsqu'on est dedans, il y a des moments où l'on se demande à quoi va nous servir tel ou tel cours. **À la fin de la formation, on prend conscience que chacun de ces enseignements fait partie d'un tout qui nous donne « des armes » pour démarrer cette nouvelle carrière.**

Un autre point fort est la qualité des enseignements reçus. Je mesure la chance d'avoir eu pour professeur des personnes comme Monsieur H. Benoît ou Madame Petroff. Il est très intimidant d'avoir devant soit des professionnels aussi pointus dans leur domaine de compétence mais ils ont su se rendre accessibles et disponibles afin de nous donner des cours complets et qui, aujourd'hui, se révèlent utiles pour comprendre ce monde complexe qui est celui de la surdité.

L'intitulé de la formation est « [Licence professionnelle codeur LfPC](#) [3] ». **Le volet professionnel n'est pas oublié. À travers des stages, des rencontres avec des codeurs, qui sont aussi nos professeurs dans cette licence (je pense à Mesdames Fenoy, Savouré et Seguin), nous entrons de plein pied dans ce métier.** Ces moments passés en compagnie des enfants et des professionnels permettent aux aspirants codeurs de se familiariser avec cet environnement et de se projeter (ou pas...) dans cette profession. Ce sont des moments importants dans la formation car ils nous font entrevoir l'importance de notre rôle, de notre place auprès de l'enfant, de sa famille et des professionnels qui gravitent autour de lui. Si nous ne sommes pas prêts à nous donner à 100% pour cet enfant, si nous ne sommes pas prêts à réfléchir sur sa pratique, sur le matériel à créer et à utiliser afin de lui donner la prestation la plus adaptée à ses besoins, si l'on pense que codeur LfPC se borne simplement à transmettre le discours de l'enseignant, alors il est inutile de continuer la formation car c'est que nous n'en avons pas compris l'essence.

Quelle est votre activité aujourd'hui, poursuite d'étude ou entrée dans la vie professionnelle ?

À ce jour, je suis codeuse LfPC pour le compte du fond de dotation « Un code pour LÉLA ». J'accompagne cinq enfants : les plus jeunes sont en moyenne section. Le plus âgé est en cinquième.

Votre parcours en Licence professionnelle LPC vous a-t-il aidé dans la mise en œuvre de votre activité ?

Cette année de formation est indispensable pour pratiquer le métier de codeur LfPC. En tant que codeur, vous êtes considéré comme un professionnel de la surdité. Ce titre ne s'invente pas. Il se mérite. La licence fournit des connaissances, des axes de réflexions afin d'aborder ce métier avec compétence. À titre personnel, il ne se passe pas un jour sans que je ne me remémore telle ou telle notion, tel ou tel atelier. Je m'en inspire afin de comprendre une situation donnée avec un enfant ou encore pour adapter mon intervention afin qu'elle soit efficace. La licence m'a donné un socle de connaissances mais une certaine directrice de licence vous le dira ; ce n'est pas suffisant. Il faut être curieux, il faut lire, réfléchir, discuter avec son équipe car un codeur n'est rien sans elle.

Pour finir je peux vous dire, et c'est du vécu, que cette année de licence est incroyablement difficile et éprouvante... Mais elle est à la mesure de l'importance de notre métier auprès de l'enfant sourd.

Soyez pugnace, soyez battant car au bout du compte vous pourrez exercer un métier passionnant à plus d'un titre !

Liens

[1] <https://fr-fr.facebook.com/UnCodePourLeLa/>

[2] <http://fr-fr.facebook.com/UnCodePourLeLa/>

[3] <https://www.inshea.fr/fr/content/licence-professionnelle-codeur-lpc-0>

